



Lors des journées parlementaires du PS, hier. Jean-Louis Bianco, député des Alpes-de-Hautes-Provence.



Pierre Cohen, le député-maire de Toulouse, en discussion avec



Catherine Trautmann, députée européenne et Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée.

Voyage dans la région Rhône-Alpes auprès de ces élus aux multiples mandats. Le jour où les militants socialistes votent sur la rénovation du parti voulue par Martine Aubry.

Ils cumulent et s'en expliquent

L'ESSENTIEL

LE CONTEXTE

Les militants socialistes sont invités à voter aujourd'hui sur le processus de rénovation du parti initié par Martine Aubry.

L'ENJEU

Le vote sur le non-cumul des mandats est au centre des débats.

Par OLIVIER BERTRAND et ALICE GÉRAUD correspondants à Lyon photos DOMINIQUE DELPOUX

« Alors, on la veut, cette rénovation ? Et bien on va y aller ! » C'était l'annonce surprise dévoilée par Martine Aubry fin août à l'université d'été de La Rochelle. Tout le monde attendait la première secrétaire du PS sur les primaires ouvertes. Et voilà qu'elle s'attaque aussi au serpent de mer du non-cumul des mandats, véritable levier pour renouveler un parti fossilisé par ses notables. Comme promis, cette question est en bonne place dans la « consultation militante » organisée aujourd'hui dans l'ensemble des sections socialiste. La question posée est simple : « Êtes-vous favorable, comme étape vers le mandat parlementaire unique, à l'impossibilité de cumuler un mandat parlementaire avec une présidence d'exécutif local (communes, intercommunalité, conseil général et régional) ou la participation à un exécutif (vice-président, maire adjoint) ? » Et ce, « dès les prochains renouvellements » : aux élections cantonales et sénatoriales de 2011 et législatives de 2012.

Nul doute qu'une majorité écrasante de socialistes va répondre oui. De quoi – si la participation à cette consultation n'est pas trop mince – remplir l'objectif de relégitimation poursuivi par Martine Aubry. Mais de nombreux dirigeants so-

cialistes ont fait valoir que le PS, minoritaire et dans l'opposition, se tirerait une balle dans le pied en s'appliquant le non-cumul sans qu'une loi oblige la droite à faire de même. Le cumul, il est vrai est une exception politique française puisqu'à ce jour 86,5% des députés et 74% des sénateurs ont un mandat local en sus. Il y a cinq à six fois plus de cumulards en France que chez

CE QUE DIT LA LOI

Les principes sur le cumul des mandats ont été posés par la loi du 5 avril 2000. Elle dispose qu'un député ou un sénateur ne peut cumuler son mandat avec celui de député européen. Un parlementaire national ne peut pas détenir plus d'un mandat local parmi ceux de conseiller général, conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller de Paris, conseiller d'une commune de plus de 3500 habitants. En revanche, un parlementaire peut être président de conseil régional ou général, président du conseil exécutif de Corse, maire. Un élu local, lui, ne peut cumuler plus de deux mandats parmi ceux de conseiller régional, général, à l'Assemblée de Corse, de Paris, municipal (quelle que soit la taille de la commune) et d'arrondissement.

nos voisins européens.

Si on leur en donnait la possibilité, les militants de l'UMP seraient, eux aussi, très nombreux à voter la mort du cumul. Mais la question ne leur sera pas posée. Nicolas Sarkozy s'en est expliqué le 17 septembre à l'Élysée devant les sénateurs UMP. Il estime avoir fait le nécessaire en décidant d'une part qu'un président de la République ne pouvait plus cumuler plus de deux mandats successifs et, d'autre part, en interdisant le cumul des fonctions de ministres et de président de région.

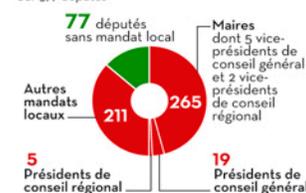
Pour aller au cœur du débat, *Libération* a soumis à la question tous les parlementaires et responsables de collectivités d'une même agglomération, celle de Lyon. Pousset-ils à la réforme ? Résistent-ils ? Et quelles sont leurs pratiques en la matière ? Qu'ils soient socialistes (au nombre de six), UMP (six également), communistes (deux) ou centriste (un), tous ont joué le jeu, en répondant à un questionnaire détaillé. Un constat : il n'y a pas de divergence droite-gauche sur la question du cumul. La plupart accepte l'idée d'une réforme... sauf ceux qui cumulent le plus.

DES ÉLUS GÉNÉS. Si les quinze politiques contactés ont répondu, certains l'ont fait avec force détails, d'autres de façon plus succincte. Voire avec un agacement non dissimulé. Comme si le problème du cumul n'était pas le leur, plutôt une lubie de la presse. « J'ai déjà répondu à ce genre de questions. Décidément, c'est une obsession le cumul chez les journalistes », avance l'un en recevant le questionnaire. « C'est un questionnaire de police ? » demande un collaborateur. « Et vous, vous gagnez combien à "Libé" ? » grince un député. Le sujet qui fâche : l'argent. Peu de détails sur l'usage fait des indemnités représentatives de frais de mandat, ou sur les crédits accordés à la rémunération des collaborateurs. Et quelques réponses sèches. Exemple avec le socialiste Jean-Jack Queyranne, député et président de la région Rhône-Alpes : « Je réponds à ce type de questionnaire tous les mois. Je n'ai ni compte en Suisse ni portefeuille d'actions ni résidence secondaire et je paie mes impôts. »

Beaucoup plus à l'aise avec le sujet, celles et ceux qui ont renoncé à cumuler des mandats, comme le député socialiste Pierre-Alain Muet, ou l'UMP Michel Havard. Moins gênés aussi, ceux qui assument le cumul, comme le sénateur-maire UMP d'Oullins, François-Noël Buffet, et celui de Lyon, Gérard Collomb (PS). Ils plaident pour une professionnalisation de la vie politique. La sénatrice socialiste Christiane Demontex explique la gêne d'une partie de ses collègues comme la ré- ●●●

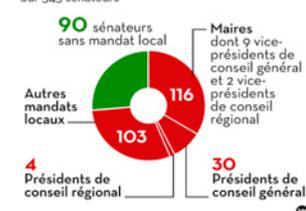
LES CUMULARDS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE...

Sur 577 députés



... ET AU SÉNAT

Sur 343 sénateurs



LES BONS ÉLÈVES



Bertrand Delanoë. question non-cumul, à la palme de l'ancien-ment parmi les actuels dirigeants du PS : si tôt élu maire de Paris en 2001, il abandonne son siège de sénateur et fait du mandat exercé « à 100% » son dada.



Ségolène Royal. présidente de Poitou-Charentes n'est plus députée depuis 2007. « J'entends dire qu'on va mettre fin au cumul. Vous avez devant vous quelqu'un qui passe des paroles aux actes, rappelle-t-elle en août.

Réunis en Haute-Garonne, députés et sénateurs PS ont glosé sur la question du non-cumul :

A Toulouse, réserve et embarras socialistes

Ouvrant hier à Toulouse le séminaire des parlementaires socialistes, Jean-Marc Ayrault a déclenché une belle salve d'applaudissements en rendant un vibrant hommage à son collègue Jean-Claude Perez, député de l'Aude. Qui vient d'emporter de haute lutte la mairie de Carcassonne. Un cumulard, donc. « Mes amis me le disent : "si tu n'aurais pas été député, c'est sûr, tu aurais pris la mairie au premier tour !" Plus sérieusement, poursuit le député-maire de Carcassonne, la question que l'on peut se poser, c'est : "si je n'aurais pas été député, est-ce que le recours en annulation aurait abouti ?" La fraude, pourtant, était réelle. Mais il est plus facile de se faire entendre quand on est parlementaire. »

« Il y a aussi chez nombre de militants une interrogation : ne sommes-nous pas en train de nous tirer une balle dans le pied ? »

Jean-Louis Bianco député et président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence

Entre les grands principes et la réalité du terrain, députés et sénateurs socialistes font parfois le grand écart. « Le non-cumul va dans le sens de l'histoire », admet volontiers Jean-Marc Ayrault, qui en est à son quatrième mandat de premier magistrat de la ville de Nantes. Il est d'accord sur le fond, mais la proposition de limiter à trois le nombre de mandats successifs l'agace. « Il en a fallu plus de trois à Pierre Mauroy pour préparer sa succession », rappelle-t-il. Une petite pique à l'attention de la maire de Lille, Martine Aubry, qui viendra aujourd'hui à Toulouse clore ces journées parlementaires. « On se demande pourquoi il faudrait limiter à trois les mandats exécutifs, maire et président de conseil général ou régional, et pas

ceux de parlementaire », s'étonne aussi Jean-Louis Bianco, député et président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence. « Certains élus ne se voient pas abandonner de leurs mandats, poursuit ce proche de Ségolène Royal. Mais il y a aussi chez nombre de militants une interrogation : ne sommes-nous pas en train de nous tirer une balle dans le pied ? » Bernard Derosier, député du Nord, qui fut longtemps président du conseil général, est plus carré : « Je suis pour le non-cumul, mais par la loi uniquement. » Une analyse peu ou prou partagée par Jean-Marc Ayrault : « Si après le vote des militants, une telle décision est prise, je déposerai aussitôt une proposition de loi, pour qu'elle s'applique à tous. » « J'avais été le premier, quand nous étions au gouvernement, à faire voter une loi pour limiter les mandats », rappelle Laurent Fabius. L'aspect suicidaire de la proposition agace aussi les « petits élus ». « Comme disait Laurent Fabius à propos des primaires : "le PS n'était pas présent au second tour de 2002, on peut aussi décider que l'on n'aura pas de candidat au premier tour en 2012 !" » s'insurge Jean-Claude Perez. Entre nous, cette histoire de non-cumul, c'est une des ces trucs de bobos que l'on remet sur le tapis pour pas parler de problèmes autrement plus sérieux. » « Le risque pour nous, reprend Jean-Pierre Bel, président du groupe socialiste au Sénat, est que cette consultation apparaisse comme une opération qui se fait dans le dos des élus, qu'ils soient montrés du doigt. » Un procès qui serait d'autant plus mal vécu par les parlementaires, qu'ils ne voient pas que des inconvénient au non-cumul. « Je remplis beaucoup mieux mon mandat de parlementaire depuis que je n'ai plus que celui là », reconnaît Jean Glavany.

FRANÇOIS WENZ-DUMAS
envoyé spécial à Toulouse

ÉDITORIAL

Par FABRICE ROUSSELOT

Test

Il y a bien longtemps qu'on n'avait pas vu une telle unanimité au PS. « Tous au vote », ont lancé les ténors socialistes, hier, avant l'acte fondateur d'une rénovation que Martine Aubry, la première secrétaire, qualifie elle-même de « petite révolution ». Sans tomber dans un optimisme forcené, espérons au moins que le vote des militants imprime un peu d'élan à un parti qui en a bien besoin avant les régionales. En appelant leurs adhérents à se prononcer sur des sujets importants comme les primaires ou le non-cumul des mandats, les socialistes se donnent les moyens de repartir du bon pied. Pour le PS, arriver à bousculer « les cumulards » serait une victoire et pourrait lui permettre d'évincer certains notables qui ne donnent pas forcément la meilleure image d'un parti moderne. Notre enquête montre que ce ne sera pas facile, et qu'ils sont nombreux à s'accrocher à cette spécificité bien française qui voudrait qu'on peut être tout à la fois un bon député, un bon maire et un bon président de conseil régional... A la traine sur de nombreux dossiers, la gauche a néanmoins l'occasion de montrer l'exemple en se débarrassant de la droite à lui emboîter le pas. Une façon aussi pour la classe politique française de renouveler enfin ses cadres. Organisée dans 4000 bureaux de vote, la consultation est un test capital pour Martine Aubry. La première secrétaire a besoin de la légitimité de ce scrutin pour tenter d'imposer sa démarche à tous ceux qui attendent en embuscade. Sans quoi la « petite révolution » annoncée ne sera pas forcément celle qu'elle espérait.